

# Être adhérent aux Tisseurs de Chimères... C'est aussi respecter les règles du jeu !

## Règle 1 : S'inscrire

Pour participer aux activités de l'association et bénéficier de sa structure il est obligatoire de s'inscrire. Pour cela, je dois :

- avoir plus de 13 ans,
- remplir la fiche d'inscription de l'année en cours,
- signer le présent règlement,
- faire signer une autorisation parentale si j'ai entre 13 et 18 ans,
- verser le montant de la cotisation
- remettre le tout à un membre du Conseil d'Administration.

## Règle 2 : Utiliser le site Internet de l'association

Le site de l'association est notre outil d'échange, d'information et de communication. Je dois m'y inscrire et utiliser les différents outils de façon adaptée. Le CA conseille de le consulter régulièrement et d'y contribuer (calendrier, forum, blog...).

## Règle 3 : Respecter les membres

Je dois faire de son mieux pour assurer une entente chaleureuse et de camaraderie avec les autres membres. Je dois faire preuve de politesse et respect.

Tout conflit doit être rapidement réglé, avec l'aide du CA si besoin. Ce respect passe aussi par le fait de bien accueillir et informer les personnes souhaitant rejoindre l'association.

## Règle 4 : Respecter les lieux

L'association a la chance de bénéficier de locaux et de matériels de qualité. Pour que cela dure :

- je respecte les horaires d'utilisation des locaux,
- à la fin de chaque session, je nettoie et je range la salle et le matériel,

- j'informe le CA en cas de problème de matériel (usure, vol, dégradation...),
- jamais je ne dois sortir le matériel de l'association. Aucun prêt n'est autorisé, en dehors d'éventuelles conventions inter-association ou d'évènements extérieurs, soumis à l'avis du CA.
- je respecte le voisinage et les autres associations en limitant les nuisances.

## Règle 5 : S'impliquer

L'association ne peut vivre sans la participation de chacun :

- je me tiens informé de ce qui se passe à l'association, des activités pratiquées, des tournois organisés,
- j'aide à l'amélioration des conditions de pratique des activités (réalisation de décors...),
- je participe à l'organisation des tournois, je donne un coup de main dans la mesure de mes capacités,
- je surveille le bon déroulement de la vie à l'association et j'interviens si les présentes règles ne sont pas respectées,
- je propose des activités, des achats, des idées d'organisation aux autres membres et au CA,
- je participe à l'Assemblée Générale annuelle ainsi que toute assemblée extraordinaire.

## Règle 6 : S'organiser

Je m'organise pour que les activités se déroulent correctement :

- je planifie les sessions de jeu avec les autres adhérents,
- j'utilise l'agenda pour les annoncer,
- je me renseigne sur celui qui est en possession des clés,
- si besoin je me charge de récupérer les clés, d'ouvrir et de fermer la salle,
- je tiens informer les autres membres si je suis en possession des clés.